

5^e LEÇON

IMMORTALITÉ DE L'ÂME

I. — IMPORTANCE DE CETTE QUESTION

Comme l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme est prouvée depuis longtemps. Ces deux vérités vont ensemble. La foi du genre humain ne les a jamais séparées, parce que l'on ne peut accepter l'une sans admettre l'autre, et que le matérialisme, aussi bien que l'athéisme, avec lequel il se confond en définitive, sont condamnés par tous les instincts et toutes les idées de l'âme humaine.

Elles sont si profondément enracinées dans notre nature, qu'il faut plutôt montrer que l'homme y croit, que de démontrer qu'il doit y croire. Il y croit, mais il n'y pense pas assez, ce qui a inspiré à Pascal ces fortes expressions : « L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort et qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de ce qui en est. Toutes nos actions et toutes nos pensées doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y a ou non des biens éternels à espérer, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement, tant que cette question n'est pas résolue... L'indifférence en une affaire où il s'agit de nous-mêmes, de notre éternité, de notre tout, m'étonne, m'irrite, m'épouvante. »

« Comment voulez-vous, dit de son côté Joubert, que l'homme vive en paix, quand sa raison, chargée de la conduite de la vie, tombe dans l'incertitude sur la vie elle-même et ne sait rien de ce qu'il faut qu'elle sache pour remplir sa mission? Comment vivre en paix, quand on ne sait ni d'où l'on vient, ni où l'on va, ni ce qu'on a à faire ici-bas? quand on ignore ce que signifie et l'homme et l'esprit et la création? quand tout est énigme, mystère, sujet de doute ou d'alarmes? Vivre en paix dans cette ignorance est une chose contradictoire et impossible! »

« Il faut, a dit Joubert, éviter, dans nos opérations intellectuelles, tout ce qui sépare l'esprit de l'âme. L'habitude du raisonnement abstrait a ce terrible inconvénient. » L'inconvénient signalé est terrible en ce qu'il détourne l'esprit du vrai, du bien, du beau. L'immortalité de l'âme est une de ces vérités à propos desquelles il est bon de se rappeler cette pensée de Joubert, une de ces vérités desquelles il est bon de se rappeler cette pensée de Joubert, une de ces vérités qui doivent être comprises avec l'âme non moins qu'avec l'intelligence; car, quelque certitude qu'on leur donne, il reste toujours une place pour le mystère et pour la foi. La révélation nous donne sur cette vérité la certitude, nécessaire à l'action, et nous commande la foi, nécessaire au mérite.

L'homme croit naturellement à l'immortalité de l'âme. — « Notre immortalité nous est révélée d'une révélation innée et infuse dans notre esprit. Dieu

lui-même, en le créant, y dépose cette parole, y grave cette vérité, dont les traits et le sens demeurent indestructibles. Mais, en ceci, Dieu nous parle tout bas et nous illumine en secret. Il faut, pour l'entendre, du silence intérieur; il faut, pour apercevoir sa lumière, fermer nos sens et ne regarder que dans nous. » (Joubert.)

« Spontanée ou réfléchie, l'idée de l'immortalité se rencontre dans tous les esprits; aucun homme qui ne sente, ou ne pense, ou ne fasse des choses dont la portée dépasse le tombeau, des choses qu'il ne ferait, ne penserait et ne sentirait point, si l'idée de l'immortalité n'était en lui. D'où vient à l'homme cette idée?... L'homme ne la reçoit ni de l'expérience, ni de la science. Le monde extérieur ne la lui fournit point; son esprit ne l'a point inventée. C'est du fond de son âme qu'elle surgit en lui; il se sent, il se voit, il se sait immortel. » (Guizot.) « Une grande pureté du cœur, une vive sensibilité morale, l'habitude de se surveiller soi-même et de cultiver en soi les idées, les sentiments qui élèvent l'homme au-dessus de la terre, sont les conditions les plus favorables pour saisir le fait même de l'immortalité au fond de la conscience et en prendre fermement possession. » (Id.)

« Il existe dans tous les cœurs, chez tous les peuples, dans tous les temps, un sentiment de respect pour les morts qui est un signe éclatant de la croyance invincible et universelle à la vie future... Ce sentiment découle évidemment d'un double principe, d'une double cause, le respect pour le corps de l'homme, qui a été comme une demeure consacrée par la présence de l'âme, et la conviction que les morts seraient affligés de notre mépris, de notre négligence ou de notre oubli. « Ainsi, dans le respect des morts, dit Guizot, est évidemment contenue la croyance à l'immortalité de l'être humain, à l'individualité de l'être « immortel, à la persistance d'un certain lien, d'une certaine société entre ceux « qui sortent du monde actuel et ceux qui y demeurent. » (M^{re} Turinaz, *L'Âme*.)

II. — PREUVES DE L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME

On donne généralement quatre preuves de l'immortalité de l'âme; elles forment une démonstration si rigoureuse, qu'il est aussi impossible de douter de la vie future que de la vie présente.

Première preuve (pr. morale). — La première se tire de l'*insuffisance des sanctions terrestres*. Elle se formule ainsi :

Nous sommes les sujets d'une loi éternelle et parfaite; cette loi, c'est l'ordre absolu, et dans l'ordre absolu rentre nécessairement l'idée de la justice absolue, d'une sanction infaillible et complète. Cette sanction n'existe pas en ce monde et ne saurait y exister, dans les conditions où il est; nous la trouverons donc dans un autre : « Tout commence en ce monde, et tout finit ailleurs¹. » La loi d'après laquelle nous devons régler notre vie nous ordonne d'en attendre une autre.

En un mot, la loi morale est absolue ou elle n'est pas; si elle est absolue, elle est l'ordre parfait, qui comprend la justice parfaite; d'où il suit que l'idée du bien implique l'idée d'immortalité, et que croire au devoir, c'est croire à l'immortalité de l'âme.

¹ « Rien dans le monde moral n'est perdu, comme, dans le monde matériel, rien n'est anéanti. Toutes nos pensées et tous nos sentiments ne sont, ici-bas, que le commencement de sentiments et de pensées qui seront achevés ailleurs. » (Joubert.)

« Deux sentiments plongent leurs racines plus avant que tous les autres dans les profondeurs de notre nature : le désir du bonheur et le besoin de justice, c'est-à-dire le besoin de rattacher le bonheur à la vertu. Je veux être heureux, c'est le cri de tout mon être. Je me sens obligé au bien, non seulement parce que c'est le moyen d'être heureux, mais parce que c'est le devoir, parce que c'est l'ordre. Ce sont là deux faits primitifs, et souvent le second semble en conflit avec le premier. Je ne puis poursuivre ce qui me semble conduire au bonheur sans trahir le devoir; je ne puis embrasser le devoir tout entier sans sacrifier quelque chose du bonheur. Eh bien! voici une évidence qui se fait jour au fond de moi-même : c'est que ce désaccord n'est qu'apparent, passager; qu'en elles-mêmes ces deux choses, vertu et bonheur, sont faites l'une pour l'autre; que le bonheur sans la vertu est une iniquité commise; que la vertu sans le bonheur est une iniquité subie. J'ai pour devoir d'être juste et pour droit d'être heureux. Or, ici-bas, le juste est souvent malheureux, l'homme heureux est souvent injuste. Donc le dernier mot de ma destinée ne se prononce pas ici-bas. Il y a, au delà de cette vie fugitive, un domaine ouvert aux réparations nécessaires, un royaume absolu de la justice. Eh quoi! s'écriait Jouffroy, je vois la convenance, la nécessité, la grandeur de l'ordre dans l'hypothèse d'une autre vie, et cette hypothèse ne serait qu'une chimère impossible, absurde? La plus grande absurdité serait, au contraire, que cette vie fût tout; donc il y en a une autre. » (M^r D'HULST.)

« N'y eût-il, au centre du monde désolé, qu'un seul pécheur heureux, il prouverait la nécessité d'une peine future, de toute la force de son impunité présente. N'y eût-il, au milieu des méchants en liesse, qu'un seul juste malheureux, il prouverait la nécessité d'une récompense future, de toute la force de son infortune imméritée. » (P. MONSABRÉ.) « Sous le soleil, dit l'Écclésiaste, j'ai vu l'iniquité à la place de la justice, et j'ai dit dans mon cœur : Dieu jugera le juste et l'impie, et alors sera le temps de toutes choses. »

Que l'animal périsse tout entier par la mort, cela se conçoit : il n'a pas la raison ni la liberté, il n'est pas un être moral, une personne; il n'est pas responsable, il n'a pas de devoirs; il appartient à l'ordre physique : on ne voit rien en lui qui puisse, qui doive survivre à la dissolution du corps; mais à l'homme dépouillé de ce qu'il a de commun avec l'animal il reste la raison, la liberté, l'amour; il reste un être conscient, personnel, qui pense et qui veut, et qui traduit en action cette double puissance de sa nature; il reste tout ce qui, en lui, constitue la personne, tout ce qui appartient à l'ordre moral, pour lequel et par lequel l'ordre physique existe.

Que si, dans les conditions présentes, l'âme se sert d'organes et particulièrement du cerveau pour ses opérations, qui ne sait que ce n'est pas à l'aide du corps que l'âme comprend? Et qui ne voit que la pensée, étant une chose spirituelle, n'est point essentiellement liée à l'organisme?

Seconde preuve (pr. métaphysique). — La seconde preuve se tire de la *spiritualité de l'âme humaine*.

L'âme de l'homme n'est pas seulement active, une et identique, comme celle de l'animal, elle est encore intelligente et libre. Or l'intelligence et la volonté sont des facultés immatérielles et indépendantes de l'organisme. D'où il suit que la mort les laisse subsister dans leur intégrité.

C'est parce que l'âme humaine a une vie supérieure qui lui est propre, une vie autonome et séparable du corps, qu'elle est dite *subsistante*; dans l'animal, où la fonction organique fait partie de l'acte de sentir et de percevoir, rien ne révèle une âme subsistante.

On comprend que le corps composé d'éléments se renouvelant sans cesse, et ne subsistant que par le principe qui l'anime, doive, séparé de ce principe, cesser d'être un tout, se dissoudre et périr sous l'action des forces naturelles qui désagrègent ses éléments : — on comprend que l'âme de l'animal, qui n'est pas un esprit, qui n'a qu'une unité et une simplicité imparfaites, qui ne se suffit pas à elle-même, n'a pas une vie propre, mais une vie mixte, inhérente au composé, âme et corps; qui est absolument dépendante des sens et ne s'élève pas au-dessus de leur cercle borné, qui est uniquement apte aux sensations, s'évanouisse avec l'organisme auquel elle est asservie; mais on ne comprend pas que l'âme humaine, substance spirituelle, dépassant la sphère des sens et s'élevant au-dessus d'eux dans ses opérations les plus élevées¹, dans la connaissance des vérités éternelles, objet naturel de son entendement, dans l'amour du bien et du beau absolu², ayant une vie propre, une vie qui n'appartient qu'à sa pure et simple nature, subsistant en elle-même, agissant en elle-même et par elle-même, puisse périr avec le corps qu'elle cesse d'animer.

« Aucun travail des forces physiques, chimiques et mécaniques, ne peut avoir d'action sur l'être simple qui subsiste en lui-même, qui se meut de lui-même, qui est le moi lui-même, et Cicéron a eu raison de dire : L'esprit de l'homme sent qu'il est mu par sa propre force et non par une force étrangère, et que jamais il ne s'abandonnera; c'est ce qui fait son immortalité. » (P. MONSABRÉ.) Reste cette supposition que Dieu pourrait anéantir l'âme. Sans doute, il le pourrait; mais Dieu ne se dédit pas et n'agit que par raison parfaite. Il n'a pas de raison parfaite de détruire l'âme; il en a une de la conserver : la sanction parfaite de la loi morale.

« C'est pour l'être que Dieu a créé les choses, a dit saint Thomas. Ces quelques mots semblent naïfs; ils ont une profondeur immense. « Les dons de Dieu, dit l'Écriture, sont sans repentance. » Entre tous et par-dessus tous, le don de l'être. L'existence peut changer de lieu et de forme, l'être reste. Rien ne se perd dans la somme des éléments que Dieu a faits pour entrer dans la composition de la matière³. Quand ils cessent de faire partie d'un ouvrage, la nature, selon la pensée de Bossuet, les reprend pour un autre ouvrage. Puisque la toute-puissance de Dieu respecte ainsi les myriades d'atomes dont se composent les corps, comment croirais-je qu'il veut détruire mon âme... qui, dans son indivisible substance, a plus d'être que n'en contiennent tous les êtres de la matière répandus dans les espaces? » (P. MONSABRÉ.)

Mais, dira-t-on, comment l'âme peut-elle exister séparée du corps? — La difficulté n'est pas de comprendre comment l'âme subsiste malgré cette division; il serait bien plus difficile de comprendre qu'elle ne subsistât pas. « Les hommes qui ne comprennent pas, dit Cicéron, qu'une âme séparée du corps puisse exister, comprennent-ils mieux comment l'âme peut habiter un corps et l'animer? N'est-il pas plus facile de concevoir l'âme dégagée du corps et s'élevant aux demeures supérieures, que d'expliquer sa présence dans un corps qui lui ressemble si peu? Est-ce que la raison, la mémoire et les autres facultés de l'âme, si riches, si étendues par leur puissance, sont composées et ressemblent au corps? »

¹ Plus l'âme se soustrait aux impressions des sens, plus elle se livre avec fruit aux opérations intellectuelles : « Notre âme, dit saint Thomas, est d'autant plus capable de concevoir les vérités intellectuelles et abstraites, qu'elle se tient plus à l'écart des choses corporelles. »

² « Si les vérités éternelles sont l'objet naturel de l'entendement humain, par la convenance qui se trouve entre les objets et les puissances, on voit quelle est sa nature, et qu'étant né conforme à des choses qui ne changent point, il a en lui un principe de vie immortelle. » (BOSSUET.)

³ « Il ne faut pas confondre l'indestructibilité avec l'immortalité. L'indestructibilité n'est que la permanence de la substance comme être; l'immortalité est la permanence de l'individu et de la personne, avec la conscience et la mémoire. L'atome est indestructible, l'âme est immortelle. » (LEIBNIZ.)

L'âme, substance incomplète, mais subsistante. — « L'anthropologie chrétienne nous montre le corps humain comme une substance incomplète, c'est-à-dire n'ayant pas en elle-même la raison de sa spécification et recevant de l'âme les propriétés qui la font corps humain. Elle nous montre l'âme raisonnable, substance incomplète aussi, mais subsistante : incomplète, en ce sens qu'elle a besoin d'un corps pour opérer, même intellectuellement; subsistante pourtant, puisqu'elle a sa vie propre et pénètre, par son opération supérieure, dans le domaine de l'universel et du permanent, où rien de physique ne trouve sa place; à cause de cela, pouvant être accidentellement séparée du corps auquel elle est naturellement unie.

« Par-dessus la vie végétative et la vie sensitive qu'elle supporte, l'âme est encore le sujet d'une troisième vie qui lui appartient en propre, dont l'autonomie est pour elle objet de conscience, et qui, pour dépendante qu'elle soit des fonctions organiques, dans les conditions actuelles de son exercice, se conçoit au moins hypothétiquement comme séparable de l'organisme. Cette forme, c'est l'âme raisonnable, spirituelle et subsistante : subsistante, c'est-à-dire se suffisant à elle-même, ayant sa raison d'être indépendamment du rôle qui lui est dévolu comme principe des deux vies inférieures, par conséquent capable, au moins radicalement, de survivre à ces deux vies, que dis-je? naturellement désignée pour leur survivre; car si l'objet qui lui est propre est impérissable, si son activité est proportionnée à cet objet, pourquoi lui serait-il naturel de périr? Et n'est-ce pas à cette capacité de se passer un jour de l'organisme qu'il faut rattacher, même ici-bas, ces circonstances exceptionnelles, qui nous la montrent affranchie par instants de sa dépendance envers le corps, soit sous l'action d'une cause surnaturelle et transcendante, comme dans l'extase, soit sous l'empire d'une cause naturelle encore mal connue, mais expérimentalement constatée, comme dans certains états qui relèvent du magnétisme, et qui donnent lieu, par exemple, aux phénomènes de vue à distance? » (M^{re} d'HULST.)

Troisième preuve (pr. psychologique). — La troisième preuve résulte de l'objet assigné à nos facultés essentielles, de l'ensemble des besoins de notre nature morale, qui ne peuvent être satisfaits en cette vie. Le vrai, le bien et le beau absolus, la perfection, voilà ce que poursuivent et doivent poursuivre les facultés de l'homme; son intelligence, sa volonté, son cœur : voilà l'idéal qui leur est proposé, voilà le but qui leur est assigné et qui ne peut se concevoir qu'avec une durée immortelle¹.

Le P. Gratry résume ainsi cet argument : « L'homme cherche, il cherche la vie; la vie, telle que l'homme la cherche, est la vie éternelle; donc la vie éternelle l'attend. » Cela revient à dire que Dieu est la fin de l'homme, et que tout manque à l'homme, tant qu'il n'a pas Dieu.

Le désir est toujours proportionné à la connaissance. — C'est une profonde remarque de saint Thomas : « Dans les êtres capables de quelque connaissance, le désir est en proportion de cette connaissance. Le vivant, qui n'a que des sens et une âme sensitive, ne va pas plus loin que l'impression reçue *hic et nunc* (ici et maintenant), et là se borne son désir. Mais le vivant doué d'une âme intelligente connaît l'être d'une manière absolue et selon toute l'étendue de la

¹ « Nous n'égalons jamais nos idées, tant Dieu a pris soin d'y marquer son infinité. » (BOSSUET.) — « L'éternité est dans la nature de l'amour. » (ID.) — Gardons dans nos cœurs avec respect cette simple démonstration de l'immortalité : Je veux aimer toujours ceux que j'aime. Donc ils vivront, et je vivrai. Cette démonstration-là ne s'oublie pas. » (GRATRY.)

durée. Son désir ne peut être moins vaste que sa connaissance. Voilà pourquoi toute nature intelligente désire naturellement être toujours. Or un désir naturel comme celui-là ne peut être vain. » (P. MONSABRE.) Toute substance intellectuelle est donc impérissable.

Saint Thomas dit ailleurs (dans le *Traité des Angés*) : « L'intelligence est le propre de l'esprit, c'est son opération naturelle; mais l'opération est ce qui fait connaître la nature; si donc l'intelligence est de soi immortelle, l'immortalité appartient à la nature de l'esprit. Or l'intelligence est, en effet, immortelle de soi; car ce qui caractérise une opération, c'est son objet; on ne saisit pas la différence de deux actes spécifiquement distincts (*concevoir et sentir*, par exemple), si l'on ne connaît pas leurs objets respectifs (*vérité et plaisir*); l'opération se mesure donc sur l'objet. Mais l'objet de l'intelligence est impérissable, parce qu'il est la vérité absolue et universelle; donc, l'acte de l'entendement est par soi-même affranchi des conditions du temps; donc aussi la substance intelligente, une fois mise en fonction de connaître, ne s'arrêtera pas naturellement; il faudrait que Dieu l'anéantît. L'immortalité appartient à sa nature. »

Il y a en nous des besoins que les biens de ce monde ne peuvent satisfaire.

— « L'homme veut être satisfait en toutes les facultés et puissances de sa nature. L'intensité du bonheur auquel il aspire doit être pénétrée d'éternité¹. Aucun des biens extérieurs que nous rencontrons autour de nous : richesses, plaisirs, honneurs, ne peut répondre à de pareils désirs. La richesse, c'est le partage du petit nombre. Le meilleur moyen d'y trouver quelque bonheur est de s'en débarrasser pour en faire jouir les autres. Le plaisir, c'est la félicité de la brute. En faisant tressaillir l'âme dans une chair troublée, il développe en nous l'animal aux dépens des plus nobles facultés de notre être. Et s'il n'engendre pas la satiété, après la satiété le dégoût, il nous prépare de honteuses douleurs et hâte en nos organes l'incessant travail de la mort. Les honneurs, la gloire, la renommée, vaine récompense, dont la perfection tient d'autant moins de compte qu'elle la mérite davantage.

« L'amour si précieuse et la science si incomplète de ce monde ne suffisent pas non plus au bonheur de l'âme. Quelle étrange chose que l'homme soit si avide et qu'il soit si peu satisfait! Il ressemble à ces gouffres immenses dans lesquels une pierre qui tombe, un cri que l'on pousse, éveillent mille échos endormis et révèlent d'insondables profondeurs. Les biens de la vie présente, à mesure qu'il les engloutit, vont frapper les parois de cet abîme et lui font dire : Encore, encore! « Il y a là comme des besoins infinis, dit le vieil Aristote; c'est donc l'infini que les hommes désirent. » L'homme qui réfléchit et raisonne est obligé de reconnaître une disproportion entre les tendances de notre nature et les biens de toute sorte actuellement mis à sa portée par la Providence. Nous voulons savoir, aimer et jouir, et, de l'heure de notre naissance à l'heure de notre mort, nous ne le pouvons pas autant qu'il faudrait pour n'avoir plus aucun bonheur à désirer. Il y a en nous une capacité immense qui n'est pas remplie; nous sommes emportés par un mouvement qui n'aboutit pas. D'où il suit que notre nature, victime d'un mensonge, est un désordre dans l'ordre universel où tous les êtres sont satisfaits. L'atome reçoit tout son bien du centre autour duquel il gravite; la plante, tout son bien de la terre qui la nourrit, de l'air qu'elle respire, de la rosée et des pluies qui l'abreuvent, du soleil qui l'éclaire et la réchauffe; l'animal, tout son bien des sensations qui se succèdent dans son organisme, et auxquelles se bornent les exigences de son instinct. L'homme seul est condamné à désirer toujours et à mourir déçu². On est en

¹ « Le bonheur qui peut être perdu n'est plus le bonheur. » (CICÉRON.)

« La vie ne peut pas être appelée heureuse, si elle n'est pénétrée d'éternité. » (S. AUGUSTIN.)

² « Nous traînons jusqu'au tombeau la longue chaîne de nos espérances trompées. — Puisque nous espérons toujours, c'est un signe manifesté que nous ne sommes pas dans le lieu où nous puissions posséder les choses que nous souhaitons. » (BOSSUET.)

droit de se demander si la vie vaut bien la peine de vivre, à moins qu'on ne prolonge son existence au delà de la catastrophe qui semble la supprimer, et qu'on ne donne, en réponse à ses aspirations, l'immortalité, la vie future. » (P. MONSABRÉ.)

Quatrième preuve (pr. métaphysique). — La quatrième preuve se tire des *perfections de Dieu : de sa sagesse, de sa bonté et de sa justice*. Ses facultés, qui ne peuvent atteindre leur but ici-bas, l'homme les tient de Dieu, et Dieu, infiniment sage, infiniment bon, infiniment juste, n'a pu tromper l'homme en lui proposant une fin qu'il lui serait impossible d'atteindre.

L'harmonie qui existe dans l'ordre physique, où tout être est organisé en vue de sa fin, ne saurait être absente de l'ordre moral. Ce que poursuivent les facultés de l'homme : la connaissance parfaite, la liberté absolue, la justice infaillible, tout cela est en Dieu, qui autrement n'aurait pu lui en donner l'idée, et si tout cela est en Dieu, et si l'homme y tend et doit y tendre en vertu de sa loi, c'est que Dieu est la fin de l'homme et que l'homme est organisé en vue de cette fin, qui seule explique l'ordre moral et donne un sens à la nature humaine.

Preuve de l'immortalité de l'âme tirée de la connaissance et de l'amour de Dieu. — « S'il y a, dit Bossuet, quelque chose parmi les créatures qui mérite de durer éternellement, c'est sans doute la connaissance et l'amour de Dieu, et ce qui est né pour exercer ces divines opérations. Quiconque les exerce les voit si justes et si parfaites, qu'il voudrait les exercer à jamais; et nous avons, dans cet exercice, l'idée d'une vie éternelle et bienheureuse... Le désir d'une telle vie s'élève et se fortifie d'autant plus en nous, que nous méprisons davantage la vie sensuelle, et que nous cultivons avec plus de soin la vie de l'intelligence. L'âme qui entend cette vie (*vie éternelle et bienheureuse*) et qui la désire ne peut comprendre que Dieu, qui lui a donné cette idée et lui a inspiré ce désir, l'ait faite pour une autre fin... »

Preuve tirée de la révélation. — « Ces raisons sont solides et inébranlables à qui sait les pénétrer; mais le chrétien a d'autres raisons qui sont le vrai fondement de son espérance : c'est la parole de Dieu et ses promesses immuables. Il promet la vie éternelle à ceux qui le servent, et condamne les rebelles à un supplice éternel. Il est fidèle à sa parole et ne change point; et comme il a accompli aux yeux de toute la terre ce qu'il a promis de son Fils et de son Église, l'accomplissement de ces promesses nous assure la vérité de celles de la vie future. » (BOSSUET. — Voir la conclusion du *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*.)

Jésus-Christ a appris à l'homme à ne pas douter de son être spirituel, en lui apprenant à sacrifier la vie de son corps à la dignité de son âme : *Ne craignez pas, dit-il aux siens, ceux qui peuvent tuer le corps, mais qui après cela n'ont pas de mal à vous faire; craignez seulement Celui qui, le corps une fois mort, peut précipiter l'âme et le corps dans l'éternel malheur.*

« Voilà un fier enseignement spiritualiste! Voilà une forte manière de faire passer une doctrine dans le tempérament intellectuel de l'humanité. Nierez-vous l'âme? sur la nature humaine tient à l'essence du dogme chrétien. Nierez-vous l'âme? Vous n'êtes pas chrétien, puisque vous niez toute la morale chrétienne et le salut éternel. Nierez-vous le corps? Vous n'êtes pas chrétien, puisque vous niez les sacrements, la résurrection de la chair. Nierez-vous l'union ou la distinction de l'âme et du corps? Vous n'êtes pas chrétien, puisque la doctrine chrétienne garantit, dans la personne du Christ, l'intégrité de la nature humaine avec son

corps et son âme, unis substantiellement et soumis hypostatiquement à la personnalité du Verbe. » (M^{gr} D'HULST.)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Âmes vivantes, âmes mortes. — « Il y a des âmes qui sentent la mort en elles et non pas l'immortalité. Cicéron s'était déjà demandé pourquoi tous les hommes ne sentent pas la noblesse et l'immortelle destinée de leurs âmes... Le christianisme a un mot qui est une révélation : il parle de l'âme *vivante* et de l'âme *morte*. Il serait utile à la philosophie de comprendre la valeur de ces mots. Bien des difficultés tomberaient, et de grandes lumières surviendraient.

« Essayons de les expliquer. Les âmes des égoïstes, des insensés et des méchants ont-elles le même rapport moral et intellectuel avec Dieu que les âmes droites, généreuses, honnes et sages? Il est clair que les unes sont détournées et repoussées de Dieu par l'intelligence et le cœur; les autres lui sont unies. Or nous appelons âme morte l'âme séparée de Dieu, et âme vivante celle qui lui est unie. Le Christ a dit aux âmes mortes : « Vous n'avez pas la vie en vous. » Et à celles qui consentent à vivre par la foi et l'amour, il dit : « Vous aurez en vous une source d'eau vive qui jaillira jusque dans la vie éternelle. »

« Quand l'âme est morte, nous ne sentons et découvrons en nous que vide, misère, tristesse, inanité, regret et désespoir, si nous rentrons en nous. Comment veut-on qu'une âme, en cet état, ait le sens de l'immortalité? Elle a plutôt le sens de la mort éternelle et du néant, vers lequel elle descend, quoiqu'elle ne puisse l'atteindre.

« L'âme monte ou descend. Elle va vers Dieu ou s'en éloigne. En montant, elle rencontre toutes les vérités; en descendant, toutes les erreurs. Quand l'âme descend, elle perd successivement le sens de sa réalité, de sa force, de sa substantialité, de sa simplicité, de son unité, de sa liberté et de son immortalité. Elle regagne tout cela en montant. Et c'est pourquoi la vertu donne le sens de l'immortalité, le vice l'étouffe. » (GRATRY, *Connaissance de l'âme*, liv. V, 1.)

TABLEAU ANALYTIQUE

IMMORTALITÉ DE L'ÂME

I. Importance de la question.

Le problème de l'immortalité de l'âme a une telle importance, que toutes nos pensées et toutes nos actions doivent prendre une route différente, suivant que nous croyons à l'immortalité ou que nous n'y croyons pas.

Depuis longtemps cette immortalité est prouvée; on peut même dire que l'homme y croit naturellement. « Aucun homme, en effet, qui ne sente ou ne pense ou ne fasse des choses dont la portée dépasse le tombeau; des choses qu'il ne sentirait pas, qu'il ne penserait pas, qu'il ne ferait pas, si l'idée de l'immortalité n'était pas en lui. » (GUIZOT.)

Le respect universel pour les morts est aussi une preuve de la croyance générale à l'immortalité.

Mais le bruit du monde extérieur, la dissipation, l'habitude de vivre hors de soi, sans réfléchir, font que beaucoup de personnes ne pensent pas à cette importante vérité. — D'autres se prennent à en douter, parce qu'elle contrarie leurs passions; c'est pour cela qu'il importe d'en présenter une démonstration rigoureuse.

Il y a quatre preuves de l'immortalité de l'âme; elles forment une démonstration si rigoureuse, qu'il est aussi difficile de douter de la vie future que de la vie présente.

II. Preuves de l'immortalité de l'âme.

Elle se tire de l'insuffisance des sanctions terrestres et se formule ainsi :

1^{re} Preuve. — La loi éternelle dont l'homme est le sujet exige une sanction complète et infaillible; —
Preuve morale — Or cette sanction n'existe pas dans ce monde (le bien n'est pas toujours récompensé, le mal, etc.); —
Donc nous la trouverons dans un autre; donc l'âme ne meurt pas avec le corps.

II. Preuves
de
l'immortalité
de
l'âme.
(Suite.)

- 2^e Preuve. — Elle se tire de la spiritualité de l'âme humaine et se formule ainsi :
La mort c'est la dissolution, la séparation des éléments d'un composé ;
Preuve métaphysique Or l'âme humaine est *une et simple*, par conséquent indivisible ;
Donc elle ne peut pas périr par la mort.
- Objection. — Mais si l'âme ne peut mourir par la dissolution des parties, Dieu peut bien l'anéantir ?
Sans doute il le pourrait ; mais Dieu ne se dédit pas : ce qu'il a créé, il n'a pas de raison de le détruire.
- 3^e Preuve. — La troisième preuve se tire de l'objet assigné à nos facultés essentielles et de l'ensemble de nos aspirations, qui ne peuvent être satisfaites en cette vie. — On la formule ainsi :
Preuve psychologique Les aspirations naturelles communes à tous les hommes ne sauraient être trompeuses ;
Or tous les hommes aspirent au *vrai*, au *bien*, au *bonheur* absolus ;
Donc, si ces aspirations ne peuvent être satisfaites en ce monde, elles le seront dans l'autre.
- 4^e Preuve. — La quatrième preuve se tire des perfections de Dieu, de sa sagesse, de sa bonté, de sa justice :
Preuve métaphysique Nos facultés, intelligence, volonté, sensibilité, ne peuvent atteindre leur fin ici-bas ;
Or Dieu, qui est infiniment sage, juste et bon, n'a pu tromper l'homme en lui faisant entrevoir une fin qu'il ne pourrait atteindre ;
Donc cette fin, que nous ne pouvons atteindre en cette vie, nous l'atteindrons dans une autre.
- Ajoutons à ces quatre preuves philosophiques la preuve de la révélation. « Dieu est fidèle en ses promesses ; » or il nous a promis la vie éternelle ; donc la vie éternelle nous attend.

6^e LEÇON

THÉODICÉE. — EXISTENCE ET ATTRIBUTS DE DIEU

I. — THÉODICÉE

Définition. — La science de l'Être absolu ou de Dieu, d'après les lumières de la raison, s'appelle *théodicée*¹.

Il ne faut pas confondre la *théodicée* avec la *théologie* : celle-ci repose sur la révélation et traite, non seulement de Dieu, mais de toutes les vérités révélées ; celle-là, tout en tenant compte de la révélation, n'emploie que nos moyens naturels de connaître, et ne s'occupe que de Dieu considéré en lui-même et dans ses rapports avec les autres êtres.

La *théodicée* est nécessaire à la *théologie* et à la *morale*. La *théologie* repose sur l'*autorité divine*, et l'*autorité divine* suppose la *véracité divine*, double question qui appartient à la *théodicée*. La *morale* peut se ramener à deux principes absolus : la loi du devoir et le principe du mérite et du démerite ; le premier suppose un être *doué d'une autorité absolue*, et le second, celle d'un *rémunérateur* parfait.

Objet. — La *théodicée* traite : 1^o de l'existence de Dieu ; 2^o de sa nature et de ses attributs ; 3^o de sa providence.

Méthode. — Pour résoudre ces diverses questions, on emploie tour à tour l'*observation* et le *raisonnement* ; on tire, tantôt par voie d'*induction*, tantôt par voie de *déduction*, de la connaissance de l'âme et de celle du monde extérieur, la notion de l'existence de l'infini, celle de sa nature et celle de ses rapports avec le fini.

« La connaissance de nous-même, dit Bossuet, doit nous élever à la connaissance de Dieu. » — « Les perfections de Dieu, dit le P. Gratry, sont celles des créatures, moins la limite. » Mais il est des attributs de Dieu, tels que son *éternité*, son *immensité*, son *immutabilité*, que nous n'arrivons à connaître qu'en les déduisant de l'idée d'être infini, d'être nécessaire, d'être parfait.

II. — PREUVES DE L'EXISTENCE DE DIEU

On divise les preuves de l'existence de Dieu en preuves *physiques*, preuves *morales* et preuves *métaphysiques*.

¹ Littéralement : justification de Dieu. Terme créé par Leibniz, qui en fit le titre d'un traité de la Providence divine.